



LES
COQUELICOTS



ENTRE BEAUJOLAIS ET BORD DE SAÔNE !

LA LOCATION ACCESSION
VOTRE SOLUTION
POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE !



La résidence est implantée dans un projet global d'aménagement composé de trois bâtiments d'habitation et d'un pôle santé.

Les volumes architecturaux sont composés et travaillés dans leurs détails, s'insérant dans un végétal structurant, une maîtrise des ambiances et des espaces, associée à des traitements paysagers de qualité.

Les Coquelicots est une résidence de 3 étages comprenant 32 logements proposés en PSLA.

Les appartements proposent, pour la plupart, des doubles ou triples orientations et minimisent les vis-à-vis. Chaque logement bénéficie d'un grand balcon ou terrasse, vous permettant de profiter des espaces verts très présents dans cet ensemble.



Entre Beaujolais et Bord de Saône !

Saint-Georges-de-Reneins est située au nord du département du Rhône, à 8 km au Nord de Villefranche-sur-Saône, et située à 6 km au sud de Belleville.

La ville compte 4 363 habitants. Elle fait partie de la CCSD (Communauté de communes Saône Beaujolais) qui compte comme principales communes Saint Georges-de-Reneins, Belleville-en-Beaujolais, Beaujeu...

Elle a pour objectif de développer sa compétitivité tout en préservant l'environnement et le paysage naturel, en maintenant une biodiversité dans les boisements et tissus urbains. Elle bénéficie d'un fort dynamisme, avec des associations sportives et culturelles omniprésentes, et un développement économique et commercial dynamisé autour des quatre pôles économiques : l'agriculture, l'industrie, le commerce et l'artisanat.

CÔTÉ PRATIQUE

Autoroute A6 axe Lyon/Mâcon située à 6 minutes

- Villefranche sur Saône : 🚗 10 min
- Lyon : 🚗 35 min
- Centre ville : 🚶 10 min

ESPACE, CONFORT ET MODERNITÉ ENTRE BEAUJOLAIS ET BORD DE SAÔNE

Bénéficiez de grandes surfaces pour vivre confortablement !

L'aménagement de chaque logement est travaillé pour vous apporter des espaces de vie confortables, avec de larges portes fenêtres apportant beaucoup de luminosité.

Des prestations de qualité :

- Cuisine ouverte sur séjour.
- Garage boxé en sous-sol.
- Grand balcon ou terrasse.
- Carrelage dans les pièces de vie et sanitaires.
- Parquet stratifié dans les chambres.
- Peinture blanche satinée dans toute les pièces.

Un habitat d'exception à un prix attractif :

T2 à partir de 105 000 €⁽¹⁾

T3 à partir de 155 000 €⁽²⁾

T4 à partir de 185 000 €⁽³⁾



T4



T2



T3



Des équipements adaptés :

- Chauffage individuel au gaz
- Meuble évier et crédence PVC
- Meuble vasque et radiateur sèche-serviette dans la salle de bain
- Câblage fibre optique
- Point lumineux et prise sur terrasse et balcon
- Volets roulants électriques sur baie principale.
- Placards (dont un aménagé dans l'entrée).

Des équipements adaptés :

- Une isolation renforcée pour une meilleure maîtrise de l'énergie
- Un système de ventilation régulé et optimisé pour une meilleure qualité de l'air
- Des vitrages performants pour un confort optimal hiver comme été
- Mise en place d'équipements de production de chauffage et eau chaude sanitaire à faible consommation d'énergie

Ce projet répondra à la norme RT 2012 et offrira ainsi une isolation thermique et phonique étudiée pour votre tranquillité.


Confort et économie d'énergie sont les maîtres mots de votre futur appartement !





(1) T2 – B05 de 43,61 m2 avec terrasse de 8,15 m2 et garage boxé en sous-sol. (2) T3 – B34 de 58,50 m2 avec balcon de 6,69 m2 et garage boxé en sous-sol. (3) T4 – B07 de 77,78 m2 avec terrasse de 7,35 m2 et garage boxé en sous-sol





Devenez propriétaire de votre résidence principale en toute sérénité avec la **LOCATION-ACCESSION**


1  **Permis de construire et demande d'agrément**
Des constructions intégrées dans les bassins d'emploi pour rapprocher les salariés de leur lieu de travail.

2  **Précommercialisation**
L'accédant signe un contrat de réservation et verse un dépôt de garantie.

3  **Construction**
Des bâtiments éco-performants.

4  **Livraison**
L'accédant signe un contrat de location-accession et habite le logement.

5  **Location**
L'accédant verse une redevance mensuelle = un loyer + une épargne adaptée à ses capacités de remboursement. Durée maximum 1 an.

6  **Accession**
Levée d'option et transfert de propriété + mise en place des garanties. La redevance devient la mensualité (si recours à un prêt).

Nb de personnes dans le foyer	Revenu fiscal N-2
1	24 740 €
2	32 990 €
3	38 160 €
4	42 284 €
5	46 398 €

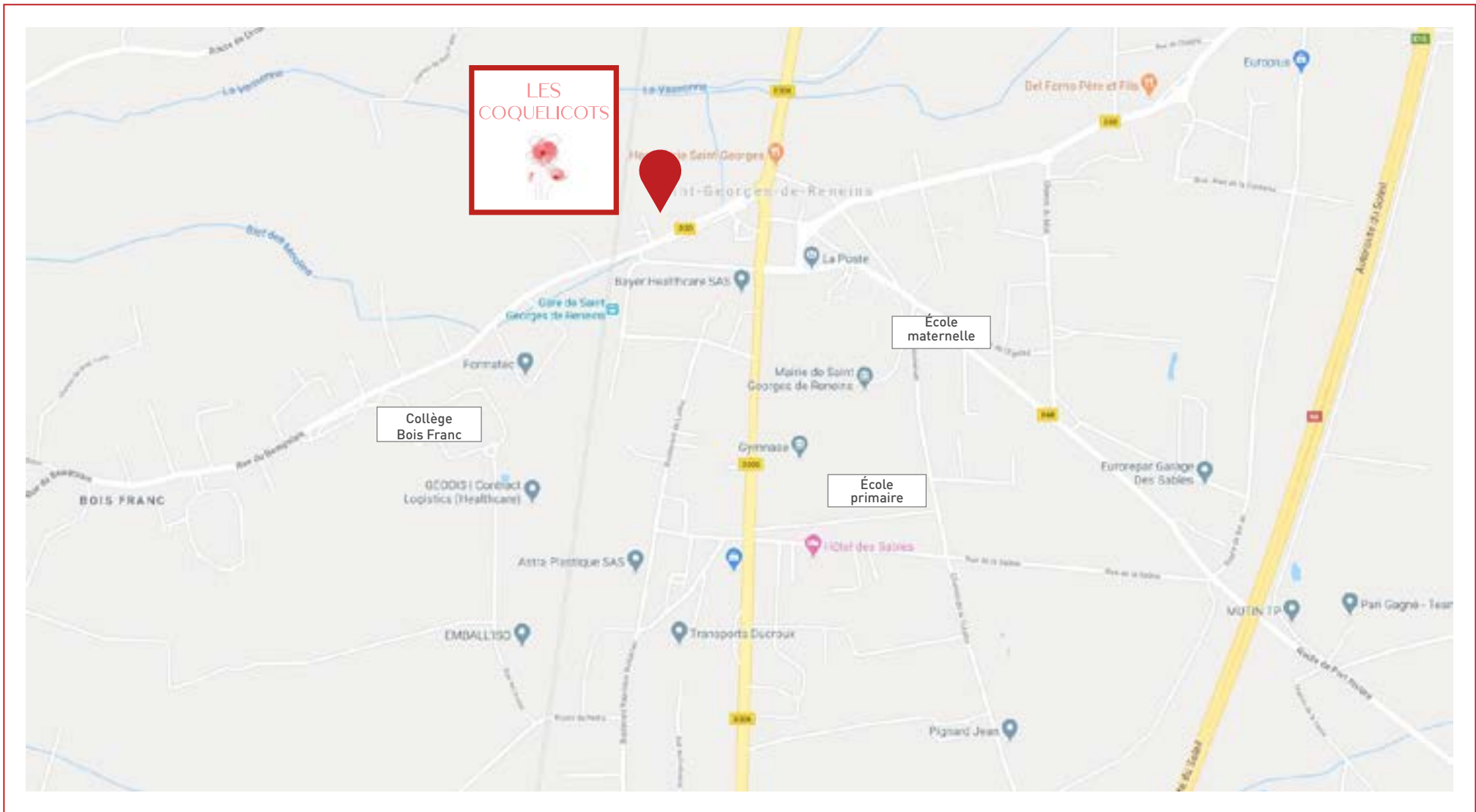
Plafonds de ressources en vigueur au 01/01/2020

LES AVANTAGES DE LA LOCATION-ACCESSION⁽¹⁾



- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- Garantie de rachat
- Garantie de relogement⁽¹⁾
- Assurance Revente
- Rien à verser avant l'entrée dans les lieux (seulement 1 500 € à la réservation)

⁽¹⁾ Sous conditions de ressources



Boulevard Emile Guyot - 69830 Saint Georges de Reneins

VOTRE CONTACT DYNACITÉ

Tél. 04 74 14 10 70 - E-mail : accession@dynacite.fr

www.achatneuf.dynacite.fr